



2 au 4

septembre

2022

Les Landes

Armagnacaises

Balade touristique

à moto



3 Septembre 2022 tourisme à moto

Les Landes Armagnacaises

Epreuve N°5007

Règlement particulier :

Article 1 – Conditions d’admission: Le Moto-Club Brive Moto Sport Organisation, Antenne Pays Basque, organise le samedi 3 Septembre 2022 une journée de tourisme à moto dénommée « Les Landes Armagnacaises ». Cette Manifestation est ouverte au plus grand nombre : Pilotes (avec ou sans passager) de deux roues motorisés ou assimilés (moto, side-cars, trikes, quads homologués) de 125 cm3 et plus, immatriculés, assurés et conformes au code de la route.

Article 2 - FFM: Cette manifestation est inscrite au Championnat de France FFM de Moto-Tourisme en tant qu’étape intermédiaire ainsi qu’au Championnat de Tourisme de la Ligue Nouvelle Aquitaine. Pour être pris en compte dans les classements des différents championnats, les participants devront être titulaires d’une licence de la Fédération Française de Motocyclisme NTO 2022 et participer à cette manifestation le samedi de 10h à 17h. Les non licenciés seront admis hors classements officiels. Le tamponnage des carnets FFM se fera au camping après le retour de la balade du samedi.

Article 3 – Contrôle et enregistrement: Les participants devront se présenter et s’enregistrer à l’accueil au plus tard le samedi 3 septembre à 10h munis de leur permis de conduire, de la carte grise et carte verte du véhicule, gants et casque homologués. **La non-présentation ou non conformité des documents, équipements de sécurité ou du véhicule pourra entraîner l’exclusion du véhicule et/ou de son équipage. Tout participant exclu ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.**

Article 4 – Accueil: L’accueil officiel se fera le samedi 3 septembre de 9h à 10h au Camping « Les Lacs de Courtes » 23 Route de Panjas à Estang (32 Gers) GPS : N 43.865071 – E -0.103176. Ce camping est le site central de la manifestation (Repas du soir, hébergements, départ des balades). Cependant, un accueil sera ouvert le vendredi en fin d’après-midi pour les personnes ayant réservé leur repas et/ou hébergement du vendredi.

Article 5 – Inscription: Le nombre d’inscriptions est limité à 50 personnes. Une priorité sera accordée aux membres du BMSO et aux adhérents FFM dans la limite des places disponibles. Les inscriptions seront closes une fois le quota atteint. Elles seront enregistrées par ordre d’arrivée à réception de la fiche d’enregistrement accompagnée de son règlement et dans tous les cas, **avant le 20 Août**. Passé cette date, les demandes seront étudiées au cas par cas (si places disponibles) et un surcoût pourrait être envisagé. Les participants recevront confirmation de leurs inscriptions par mail après la clôture des inscriptions (si vous n’avez pas d’adresse mail, lors de l’envoi de votre fiche d’inscription, joignez une enveloppe timbrée avec votre adresse postale). Une confirmation de l’inscription sera envoyée par mail (ou courrier). Les participants absents (hors motif valable et justifié) pendant la manifestation ne pourront prétendre à un quelconque remboursement des droits d’inscription.

Article 6 – Droits d’inscription: Les droits d’inscription sont fixés à 40,00€ par personnes pour participer à la balade « Les Landes Armagnacaises » du samedi. Ils donnent droit à participer à la balade, au repas du midi et à la visite de la Ganadéria. Un abattement de 5€ sera accordé sur présentation de la carte d’adhésion FFM ou BMSO pour 2022. Pour pouvoir profiter pleinement de ce week-end en Armagnac, d’autres prestations sont proposées en option, à savoir :

- Hébergement vendredi soir et/ou samedi soir (petit déj compris): 22€ / nuitée / personne
- Location de draps : 10€ / pers pour le week-end

- Repas du vendredi soir et/ou du samedi soir : 15€ / repas / personne
- Repas du dimanche midi : 20€ / personne

Les fiches d'inscriptions sont à retourner accompagnées de leur règlement à : Jean-Jacques BARON - BMSO Tourisme Antenne Pays-Basque - Polo Beyris - 36 Avenue de l'Ursuya - 64100 Bayonne (Chèques au nom de Jean-Jacques BARON).

Les hébergements retenus sont de type chalet (1 chambre lit double + 1 chambre 2 lits simples). L'organisateur se charge de la répartition des participants dans les logements.

Article 7 – Libre choix : Les organisateurs proposent des options pour simplifier la participation de chacun. Cependant chaque participant a la possibilité de choisir ses propres options : son propre hébergement ou son propre restaurant. Dans ce cas, le BMSO se décharge de tout accompagnement en dehors des options proposées. Les heures de départ sont fixées en fonction des activités de la journée. Les retardataires devront alors rejoindre le groupe par leurs propres moyens.

Article 7 – Annulation: Le BMSO se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de « catastrophe naturelle » ou pour raison sanitaire. Au besoin et afin d'éviter une éventuelle annulation, les organisateurs pourront mettre en application diverses règles sanitaires appropriée à la réglementation ou à la situation au jour de la manifestation.

Article 8 – Exclusion: Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toutes personnes ayant une conduite irrespectueuse, inadaptée voire dangereuse ou pouvant porter préjudice aux organisateurs ou à l'un des participants. Aucun remboursement ne sera accordé à la personne exclue de la manifestation et ce, quel qu'en soit le motif.

Article 9 – Droit à l'image: Les participants acceptent d'être photographiés et filmés par les organisateurs dans le cadre de cet évènement. Ils acceptent également l'exploitation de leur image et de celle de leur véhicule par les organisateurs à titre gratuit et non commercial, sur tous supports et sans limitation de durée.

Article 10 – Responsabilités: En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement et à se conformer aux consignes des organisateurs. Il s'engage également à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs en cas d'accident ou d'incident dont il serait lui-même responsable. Cependant, le BMSO aura souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la compagnie GRAS SAVOYE par le biais de son affiliation à la Fédération Française de Motocyclisme.

Article 11 – Réclamations: Les éventuelles réclamations devront être déposées conformément aux dispositions et règlements de la Fédération Française de Motocyclisme.

Visa BMSO



Visa Ligue Nouvelle Aquitaine



Visa FFM



Les Landes Armagnacaises



Programme :

Vendredi 2 Septembre

- Dès 17h Accueil et enregistrement des nouveaux arrivants au Camping « Les Lacs de Courtès » 23
Route de Panjas à Estang (32 Gers) GPS : N 43.865071 / E -0.103176
- 19h Apéritif de bienvenue offert par le BMSO
- 20h30 Repas au restaurant du camping

Samedi 3 Septembre

- 8h/9h Petit déjeuner
- 9h/10h Accueil et enregistrement des nouveaux arrivants au Camping « Les Lacs de Courtès » 23 Route
de Panjas à Estang (32 - Gers) GPS : N 43.865071° / E -0.103176°
- 10h15 Début officiel de la manifestation « Les Landes Armagnacaises ». Départ de la balade.
- 12h Arrivée Ganadéria de Buros à Escalans GPS : N 44.01354° / E 0.02817°
Repas puis visite guidée de la Ganadéria
- 16h30 Départ balade retour
- 17h30 Arrivée au camping
Tamponnage carnets FFM
Fin officielle intermédiaire « Les Landes Armagnacaises ».
- 19h Apéritif détente offert par le BMSO
- 20h30 Repas au restaurant du camping

Dimanche 4 Septembre

- 8h/9h Petit déjeuner
- 9h30 Départ balade
Arrêt Place Royale à Labastide d'Armagnac
- 10h30 Visite chai / dégustation Floc de Gascogne et Armagnac Domaine de Paguy à Betbezer d'A.
- 11h30 Départ du Domaine de paguy GPS : N43.988557° / E : -0.168805°
- 12h Repas restaurant « Le Mille Pattes » à Pouydesseaux GPS : N 43.965618° / E : -0.315604°
- 14h Fin de manifestation

Votre G.O. vous offre la possibilité d'un retour vers Bayonne par des petites routes bien sympathiques...

Nos menus :

Vendredi soir : Camping « Les Lacs de Courtès » à Estang

- Caesar crevettes
- Parmentier de canard salade
- Salade de fruits
- Café

Samedi midi : Ganadéria de Burros à Escalans

- Grattons de canard et sa salade surprise
- Poule au pot farcie avec sa sauce suprême, ses légumes et riz pilaf
- Tourtière aux pommes flambée à l'Armagnac
- Café

Samedi soir : Camping « Les Lacs de Courtès » à Estang

- Salade du chef
- Pavé de saumon beurre blanc, riz blanc
- Douceur de fraises
- Café

Dimanche midi : Restaurant « Le Mille Pattes » à Pouydesseaux

- Buffet d'entrées
- Poisson ou grillade ou sauce au choix
- Buffet des desserts
- Café

Carburant :

Le carburant, c'est un problème surtout quand le réservoir est vide alors, un conseil, **prévoyez votre carburant avant d'arriver au camping : Il n'y a pas de distributeur de carburant à Estang.** On va être sympa, on va vous aidez dans votre recherche :

Avant d'arriver à Estang , vous arrivez par :

Ouest/Nord-Ouest

- Mont de Marsan (Rocade) à 37kms : Leclerc (mais pas seulement) SP95 et SP95E10
- Villeneuve de Marsan à 19 Kms: Carrefour Market SP95 et SP98
- Sarbazan à 27kms : Leclerc SP95 et SP95E10
- Sarbazan à 27kms : Station ? SP95E10 et SP98

Nord/Nord-Est

- Cazaubon à 10kms : Intermarché SP95E10 et SP98
- Cazaubon à 10kms : Station ? SP95 et SP98
- Gabarret à 21Kms : U Express SP95 et SP98
- Eauze à 18kms : SP95E10 et SP98

Est/Sud-Est

- Vic Fezensac à 40kms: Carrefour Market SP95 et SP98
- Dému à 28kms: Station ? SP95E10 et SP98
- Auch à 68kms : Plusieurs distributeurs au choix...

Sud/Sud-ouest

- Toujouse à 9kms : Station ? SP95 et SP98
- Le Houga à 13kms : Station ? SP95
- Aire sur Adour à 26kms : au moins 5 distributeurs SP95, SP95E10 et SP98

Et bien d'autres distributeurs ailleurs, mais **n'oubliez pas d'arriver à Estang avec le plein !** Il n'y aura pas d'arrêt carburant pendant les balades. Balades : Samedi 138kms – Dimanche 72kms

Mais aussi :

- Bordeaux à 130kms
- Agen à 83kms
- Auch à 67kms et Toulouse à 144
- Pau à 76kms
- Bayonne à 135kms

Et pour les connaisseurs, le circuit Paul Armagnac de Nogaro à seulement 15kms.

Après ça, si vous ne trouvez pas Estang, je suis désolé mais je ne pourrais plus rien pour vous aider...

Les Landes Armagnacaises



Une organisation

Fiche d'inscription

Moto-Club: _____

NOM Prénom	N° Carte FFM	P. Pote	Passer	Téléphone	Adresse mail	Moto / type	Repas vendredi soir	Héberg. vendredi + petit déjeuner	les Landes Armagnacaises	Repas samedi soir	Héberg. samedi + petit déjeuner	Déjeuner / Arragnac	Repas dimanche	Location de draps
							15€	22€	40/35	15€	22€	0	20€	10€

Montant total:

Fiche d'inscription à retourner impérativement avant le 20 Août 2022 (accompagné de son chèque de règlement) à: